

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du jeudi 6 novembre 2025

Nombre de membres dont le comité syndical doit être composé :	9
Nombre de délégués en exercice :	9
Nombre de délégués qui assistaient à la séance :	7
Vote par procuration :	0

L'an deux mille vingt-cinq, le six novembre, les membres du comité du Syndicat mixte de Production d'Eau Potable Auch-Aubiet se sont réunis à Auch sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Bernard PENSIVY, Président.

Présents : Jean-Michel BLAY, François DOLLE, Pierre ELICABE, Jean FALCO, Christian LAPREBENDE, Jérôme LOUBET et Bernard PENSIVY.

Excusés : Sylviane BAUDOIS, Bénédicte MELLO.

Le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

M. François DOLLE est désigné Secrétaire de séance.

D2025_12 VALIDATION DU PRINCIPE D'UNE SECURISATION SPEPAA/SIAEP AUCH SUD

Dans le cadre des travaux de réalisation de réseau du projet SPEPAA, le principe d'une canalisation entre les ouvrages du SPEPAA et du SIAEP Auch Sud, doit permettre de sécuriser la production et la distribution de chacun des syndicats.

Ce réseau complémentaire, dit de sécurisation, fera l'objet d'une convention entre les deux syndicats, portant notamment sur :

- La définition technique du dispositif de sécurisation (localisation, diamètre, ouvrages connexes...) ;
- Le financement de l'investissement nécessaire aux travaux conformes à la définition technique ;
- Le financement du fonctionnement nécessaire à son entretien (maintenance préventive et curative, assurances...) ;
- Les principes de gouvernance de l'ouvrage (modalités d'utilisation, accès, modalités d'intervention...) ;
- Conditions d'achat/vente de production entre les deux syndicats.

A l'unanimité, le comité syndical valide le principe de cette sécurisation et l'engagement à finaliser la convention entre le SPEPAA et le SIAEP avant la mise en production des ouvrages de la nouvelle Unité de Production d'Eau Potable.

Le Président,



Bernard PENSIVY